

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 100 (1974)  
**Heft:** 14: SIA spécial, no 4, 1974

**Artikel:** L'Arboretum - hier et aujourd'hui  
**Autor:** Robert, Jean-François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-72113>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Arboretum — hier et aujourd'hui

par JEAN-FRANÇOIS ROBERT, Lausanne

## Préambule

Un arboretum est un parc arborisé, une sorte de « forêt botanique », façonnée par l'homme, pour l'homme, selon ses goûts, pour son information ou son plaisir — l'une n'excluant du reste pas l'autre. L'idée n'est pas nouvelle. Presque tous les pays d'Europe disposent d'un ou de plusieurs arboretums. Ils n'ont pas attendu que la mode soit à l'environnement pour créer ces riches collections ou ces bijoux d'architecture végétale. Il est pour le moins curieux de constater que ce sont principalement les pays pauvres en forêts, telle l'Angleterre, qui ont su le mieux découvrir le caractère monumental de l'Arbre et réaliser les premiers musées de plein vent qui évoquent si bien les bois sacrés de nos ancêtres. C'est dire que si l'arbre est susceptible de cacher la forêt — comme on aime à le répéter —, la forêt est aussi en mesure de cacher l'arbre, et c'est précisément ce qui s'est passé chez nous, puisque la Suisse, pays d'antique tradition forestière, a attendu jusqu'en 1968 pour créer « son » arboretum. Juste retour des choses, c'est dans ce « Pagus Waldensis » des anciens, notre actuel Pays de Vaud, qu'il a trouvé à s'implanter.

## Buts et objectifs

Un musée, avons-nous dit, mais un musée vivant !

Un musée dont ou pourra suivre le développement architectural en même temps que celui des collections proprement dites.

D'un musée traditionnel, l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne aura toutes les caractéristiques, et toutes les prétentions aussi.

Prétentions didactiques : par la richesse de ses collections, il s'adresse aux spécialistes d'abord, aux savants avides de noms latins, aux botanistes qui seuls comprennent le langage secret des variétés, aux pépiniéristes qui y découvriront des espèces peu communes et peu connues, aux architectes paysagistes qui cherchent des harmonies subtiles ou des idées nouvelles.

Prétentions scientifiques aussi : forestiers, dendrologues, arboriculteurs, écologistes même y trouveront matière à réflexion en suivant le comportement de telle essence ou de telle espèce, le pourquoi d'une réussite ou le sens d'un échec...

Prétentions pédagogiques encore : l'instituteur y viendra rafraîchir son savoir avant la leçon de choses, l'élève s'y initier aux mystères de la nature, et le profane y redécouvrira le respect peut-être perdu de l'arbre ou des lieux !

Prétentions d'accueil enfin, car l'Arboretum est au surplus un site tranquille, exempt de moteurs et de bruits, ouvert à tous, gens de la ville ou des campagnes, familles nombreuses ou promeneurs solitaires, naturalistes ou simples rêveurs.

Remarquons toutefois qu'un arboretum, en tant que collection d'essences, peut être conçu dans une optique plus spécifiquement scientifique ou orientée davantage vers l'esthétique. Théoriquement les deux fonctions peuvent se combiner, mais pratiquement l'une gêne l'autre. La science en effet impose des répétitions qui nuisent à l'harmonie d'ensemble, de sorte qu'il est indispensable de choisir au départ à laquelle des deux disciplines, la connaissance ou la grâce, la priorité sera accordée. Dans le

vallon de l'Aubonne, le Comité a délibérément donné sa préférence aux critères esthétiques, afin de répondre aux aspirations du plus grand nombre. Etant donné cette décision, la densité des plantations ne devrait pas excéder, à l'âge adulte bien entendu, 100 tiges par hectare (alors qu'une forêt traditionnelle en comporte 200 à 300) si l'on veut garantir un développement optimal de chaque spécimen.

## Contraintes de base

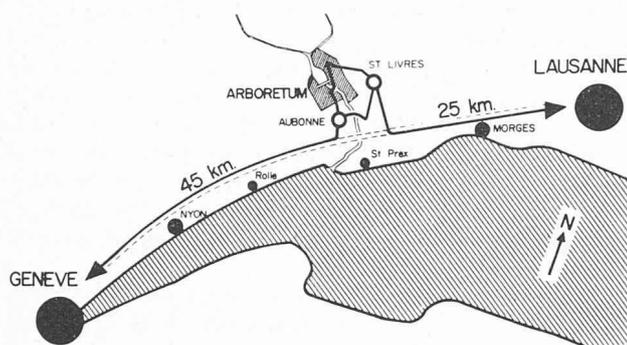
Pour créer un tel arboretum, il ne suffit pas de planter dans le premier terrain disponible le plus grand nombre d'essences possible dans un savant désordre !

La première condition est de trouver un terrain approprié. Or le choix d'un cadre est particulièrement délicat car il repose sur un faisceau de critères favorables — écologiques, politico-économiques, géographiques — qu'il est difficile de trouver réalisés simultanément. A notre époque, en effet, il n'est pas particulièrement aisé de trouver une surface importante, facile d'accès et susceptible d'être acquise à un prix raisonnable. Or pour réaliser un arboretum ce sont là les exigences minimales auxquelles il faut ajouter les contraintes écologiques. Climat, exposition et sol sont en effet les facteurs qui fixent l'ouverture de l'éventail des collections possibles. Il est donc essentiel que le périmètre d'élection soit sis à l'altitude la plus basse possible et qu'il cumule sur un espace restreint une grande diversité de stations. Tel est bien le cas du vallon de l'Aubonne qui se trouve, selon la carte des niveaux thermiques de Schreiber (1964), aux confins de l'étage des vignobles et représente une pénétrante de l'étage des vergers vers les régions plus fraîches du pied du Jura. L'orientation générale du vallon (NW-SE) expose sa rive droite aux effets de la bise. Mais le substratum morainique de son sous-sol a permis une microgéographie complexe ménageant des replis abrités et une grande diversification des expositions locales. De plus la présence d'un petit lac de retenue anime le site, lui donne un supplément d'intérêt et offre des ressources additionnelles d'arborisation riveraine.

L'aire de l'Arboretum, encaissée entre les plateaux de Saint-Livres, Montherod et Bière, sise en retrait d'Aubonne, constitue un milieu peu perturbé que se partagent l'agriculture et la forêt. Malgré une discrétion qui l'a tenu hors des flux touristiques, le vallon reste facilement accessible (on arrive en voiture jusqu'aux collections elles-mêmes). Il s'implante à quelques kilomètres d'une sortie de l'autoroute Lausanne-Genève, à une distance respective de 25 et 45 km de ces deux centres urbains. C'est dire que les liaisons sont excellentes et que l'Arboretum sera vraiment le parc de détente pour une masse citadine importante.

Malgré cela, les terrains ont pu être acquis à des prix non spéculatifs. En effet, les domaines agricoles sont petits (7 à 15 ha) face aux exigences modernes de la culture, et non susceptibles d'être agrandis. Leur abandon par les paysans était de ce fait une issue probable sinon certaine. Et les forêts, mal desservies, occupent les pentes les plus accusées et constituent un impressionnant damier de petites parcelles privées de peu d'avenir.

Telles sont les considérations qui ont déterminé le choix du terrain.



Accès au périmètre de l'Arboretum.

## Historique de l'Arboretum

En évoquant succinctement les étapes parcourues de 1963 à 1974 pour amener l'Arboretum de l'Aubonne d'une intention vague et idéologique à ce qu'il est aujourd'hui, notre but n'est pas tant de faire œuvre de chroniqueur que de permettre d'insérer dans la trame de l'histoire le fil d'Ariane d'une politique.

C'est en août 1963 que se concrétisa au cours d'une simple discussion l'idée d'un arboretum suisse sur sol vaudois, immédiatement suivie d'une prospection pour examiner les domaines susceptibles de convenir. En 1964, le choix est fait et c'est cette même année encore que sont pris les premiers contacts avec le propriétaire du domaine-clé, en Plan, en vue d'un éventuel achat ou d'un échange.

Suit une longue période d'expectative active englobant les années 1965 à 1968. En effet rien de spectaculaire ne se passe, à part la diffusion prudente d'une plaquette d'intention, tirée sur stencils et distribuée aux personnalités susceptibles de s'intéresser à une telle réalisation. Après l'idée, c'est le projet lui-même qui doit naître. Le groupe de pionniers doit s'adjoindre le renfort d'autres compétences : un dendrologue, un juriste, un économiste et un banquier.

Il faut définir buts et moyens, penser et élaborer les statuts de la future Association qui incarnera l'idée, lui donner la personnalité juridique.

Au début 1968, l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne (AAVA) peut enfin siéger en assemblée constitutive. Inscrite au Registre du Commerce, elle ouvre à son nom un compte courant à la BCV sur lequel est transféré un montant de Fr. 260 000.— viré du Fonds cantonal de boisements de compensation. La Confédération en effet avait accepté que sur les 114 ha défrichés pour l'autoroute Lausanne-Genève une vingtaine soient compensés par une afforestation sous forme d'arboretum. A ce premier montant viendra s'ajouter un subside annuel de Fr. 50 000.— consenti à l'Arboretum pendant cinq ans par une entreprise qui vient d'installer ses chantiers de démonstration de machines à La Côte.

Le Comité peut dès lors engager une politique plus active : il se constitue d'emblée en trois commissions d'action distinctes et définit les objectifs de chacune d'elles, ceci pour être à même d'affronter simultanément les tâches diverses qui lui incombent. La commission dite « technique » va procéder à l'élaboration d'un programme systématique de travail et engager les études analytiques nécessaires à la mise sur pied d'un plan de plantations ; la commission « immobilière » de son côté procédera, le 25 juillet déjà, à l'instrumentation des actes relatifs à l'achat

du premier domaine ; et la commission « de propagande » s'occupera de la mise sur pied de la cérémonie inaugurale d'avril 1969.

A partir de 1970, les études de base peuvent être considérées comme achevées. Une véritable campagne d'achats de parcelles dans le secteur de Plan (à proximité du premier domaine acquis) est ouverte et une promesse de vente pour le domaine de La Vaux signée. De plus des baux à loyer sont préparés pour quelque 26 hectares de forêts et de prés appartenant à des corporations de droit public dans le périmètre de l'Arboretum.

En 1971, le Comité engage à plein temps un pépiniériste arboriculteur en tant que gérant du domaine, qui s'installe à la ferme de Plan et va vouer tous ses soins à l'ouverture d'une seconde pépinière (avec résorption de la première), à l'étiquetage des spécimens et à l'entretien général des terrains et des abords de la ferme.

Dès lors l'histoire de l'Arboretum se confond avec celle de la progression des travaux. Une date toutefois reste à mettre en exergue : 1973. En effet, c'est l'année de nomination d'un comité de patronage composé de hautes personnalités des milieux politiques et économiques qui acceptent de cautionner cette réalisation. 1973, c'est aussi l'année où l'Association de l'Arboretum transfère ses propriétés à une Fondation afin de garantir à tous ceux qui ont contribué à réaliser cette première tranche d'un grand projet l'inaliénabilité des buts poursuivis et l'intangibilité des domaines.

## Les moyens de réalisation

Si l'on essaie maintenant à partir de cette rapide esquisse historique de reconstituer les étapes du projet sous une forme plus dépouillée, de caractère analytique, on peut semble-t-il mettre en lumière l'ébauche d'une méthodologie qui — toutes proportions gardées et toutes adaptations réservées — pourrait être utile pour d'autres cas. Nous essayerons donc de procéder au résumé des étapes franchies en 12 points :

1. Définir le cadre du projet et ses objectifs, et choisir le substratum.
2. Susciter l'intérêt pour le projet.
3. Procéder aux premières analyses sommaires et aux premières démarches pour s'assurer de la viabilité de l'idée.
4. Trouver le mode de financement.
5. Désigner un comité d'action et répartir les diverses tâches d'étude et de prospection.
6. Jeter les bases d'une Association et lui donner une personnalité juridique.
7. Matérialiser l'idée par l'achat de terrains.
8. Lancer l'idée dans le grand public (journée d'inauguration) et la diffuser par la presse et la radio.
9. Récolter des fonds et recruter des membres.
10. Donner sa forme et sa structure définitive à l'Association.
11. Réaliser la planification d'ensemble et arrêter une politique d'exécution.
12. Assurer les assises du projet par la constitution d'un comité représentatif de patronage et la création d'une Fondation au sens des art. 80 et suivants de Code civil suisse.

## L'Arboretum — aujourd'hui

Mais ce schéma des étapes franchies, malgré l'esquisse historique qui lui tient lieu de support, n'est que de peu de valeur pour apprécier ce qu'est l'Arboretum en cet été 1974. Nous allons donc nous efforcer de combler cette lacune.

L'Association — nous devrions dire la Fondation — se trouve aujourd'hui à la tête d'un domaine de 86 ha en chiffre rond, répartis par moitié environ en propriétés propres (achats de 41,5 ha) et par moitié (44,5 ha) par affermage à long terme. Sur la rive droite de l'Aubonne (qui représentait les deux secteurs les plus urgents) l'Association est maîtresse de la presque totalité des surfaces et il ne lui manque plus qu'une douzaine de petites parcelles disséminées. Sur la rive gauche, où se trouve une mosaïque de toutes petites propriétés, les deux grands domaines de La Vaux et du Grèpon sont acquis, au NE du périmètre, ainsi qu'une dizaine d'hectares au SW (propriété de la Ville de Lausanne). De plus une trentaine de petites parcelles ont été également achetées, sur cette rive, dans les secteurs 3 et 4 qui ne revêtent une importance pour l'Arboretum qu'à plus long terme. Si l'ensemble des surfaces à acquérir est de l'ordre de 150 à 200 ha, on peut admettre que la moitié de l'objectif est déjà atteint.

Actuellement déjà, le premier secteur de plantations est quasiment achevé. 615 sortes de végétaux répartis sur 30 genres différents ont été mis à demeure. Pour plus de précision, disons que nous avons 177 espèces et 438 variétés. Les feuillus sont représentés principalement par des bouleaux, hêtres, frênes, cerisiers, peupliers, marronniers, houx et cornouilliers, et les conifères par des sapins, cèdres, chamaecyparis, ifs et ginkgos. Signalons entre autres la présence du *Métaséquoia*, cet arbre qui n'était connu des spécialistes que par des fossiles et dont une station vivante fut découverte au cœur de la Chine en 1947.

Les plantations ont été réalisées selon des principes paysagers rigoureux afin que soient ménagées des perspectives entre les groupes d'arbres et que l'œil du promeneur trouve toujours les échappées qui permettront l'espace et l'affrontement des formes et des coloris.

Des chemins et sentiers ont été planifiés pour la visite et une partie des cheminements nécessaires à l'équipement des secteurs en chantiers a déjà été réalisée, ainsi que deux ponts qui ont été jetés sur la Sandoleyre d'une part, sur

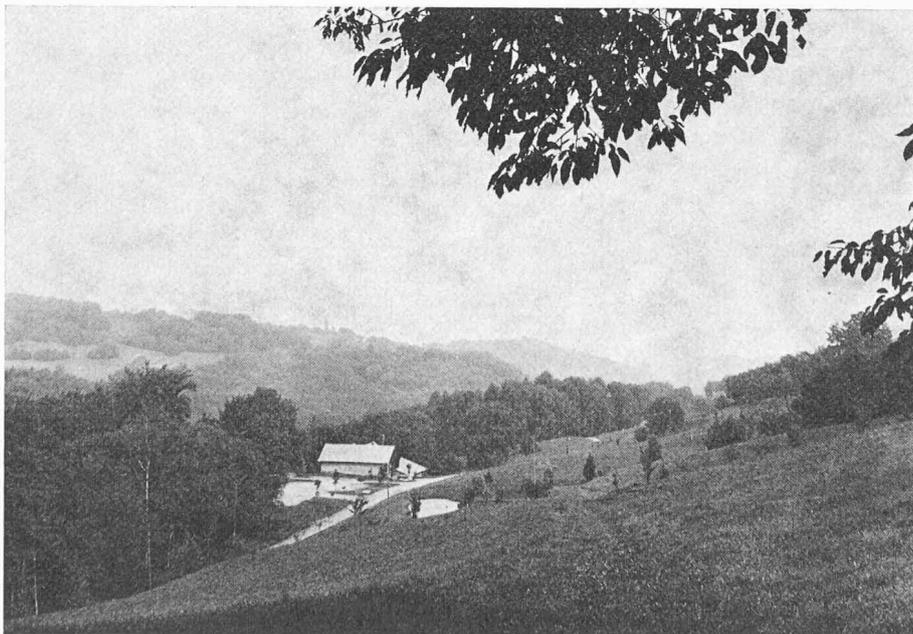
l'embouchure de l'Aubonne dans le lac de barrage d'autre part. Pour animer le paysage, deux étangs ont été créés dans le domaine central. Les abords de la ferme ont été nettoyés et aménagés, un local de conférences a été construit dans la grange, un atelier est en voie d'achèvement, l'appartement de notre gérant a été amélioré. Enfin, pour garantir la quiétude des promeneurs, la circulation automobile dans le périmètre de l'Arboretum a été interdite, ce qui a imposé l'aménagement de deux places pour le parcage des voitures.

Disons encore que les semis sont assurés par le professeur Cornuz qui, avec l'accord bienveillant de la Direction, utilise à cet effet les serres de l'École d'horticulture de Lullier, à Genève (jusqu'ici Châtelaine), et qu'une pépinière d'attente où l'on procède aux repiquages a été ouverte à proximité de la ferme.

## Conclusions

Ce rapide bilan montre qu'un volume de travail important a déjà été réalisé. Certes l'Arboretum est encore bien jeune et ses plantations sont loin d'avoir le caractère monumental qu'on pourrait imaginer et qu'on espère pour le futur. De ce fait, le profane qui vient en curieux faire une petite visite informative risque fort de repartir déçu, s'il n'est pas sensible au site lui-même et à l'idée de cette réalisation. Certes un effort a été consenti dès le départ pour que des buissons à fleurs apportent un peu de diversité et de gaieté dans ce paysage en formation. Une collection de *Forsythias* anime de ses ors le premier printemps et les cerisiers japonais assurent la relève. Mais c'est encore peu pour celui que n'impressionnent pas les noms savants. Seul le botaniste trouve déjà matière à enthousiasme.

Mais que cet avertissement ne décourage personne. Si l'un des objectifs ne peut être atteint qu'avec le temps, les autres sont déjà remplis et ont leur mérite propre : un site naturel de notre pays est définitivement sauvé des perturbations du progrès, des paysages facilement accessibles sont là ouverts à tous, garantissant à chacun le calme et la sérénité d'une promenade sans moteurs à explosions, sans relents de benzine, sans risques d'accidents, dans un îlot de verdure facilement accessible. Et c'est déjà une vertu, à notre époque, surtout près de centres urbains surpeuplés.



Un site protégé : le vallon de l'Aubonne.

(Photo Jeff)

Un site sauvegardé, un lieu de promenade pour tous, une collection digne d'intérêt pour le spécialiste, une grande idée dont on peut suivre la réalisation, tel est aujourd'hui l'Arboretum.

Et peut-être que sa vertu majeure est encore d'avoir servi de prétexte à une action multidisciplinaire réclamant la compétence et l'enthousiasme de gens émanant de tous les horizons de notre civilisation et qui ont trouvé là un terrain d'entente et de collaboration active — chacun dans son domaine propre — mais au service d'une réali-

sation qui les dépasse, qui s'adresse aux générations qui nous suivent et qui est de ce fait l'incarnation d'une action totalement désintéressée.

Adresse de l'auteur :

Jean-François Robert  
Ingénieur forestier  
Inspecteur cantonal des forêts  
Rue Caroline 11 bis  
1003 Lausanne

## La Station

par PIERRE VILLARET, Lausanne

Creusé dans le plateau d'origine morainique du pied du Jura vaudois, le vallon de l'Aubonne forme un profond sillon orienté du nord-ouest vers le sud-est. Ses versants assez raides sont orientés sur la rive gauche vers le sud à sud-ouest et sur la rive droite vers le nord à nord-est, présentant des expositions bien contrastées.

Les terrains de l'Arboretum sont situés entre les altitudes de 510 m et de 685 m avec une moyenne altitudinale de 570 m à 590 m.

La géologie du sous-sol est essentiellement composée de terrains morainiques du glaciaire rhodanien avec quelques lentilles de fluvio-glaciaire jurassien. On note dans toute l'étendue du vallon des zones de glissement dont le relevé exact a été effectué par le professeur D. Aubert. Cette instabilité du sol amènera certaines contraintes dans l'aménagement des cheminements et des plantations. Au point de vue pédologique, le sol présente de grandes variations,

utiles pour l'adaptation d'espèces ligneuses aux exigences édaphiques très contrastées. Sols limoneux sur la rive gauche, limoneux-sableux sur la rive droite, tous sont calcaires jusqu'en surface dans le talweg, alors que l'on note une certaine décalcification sur le haut des pentes. Les pH varient fortement, oscillant entre 4 et 8,5 et offrant ainsi des conditions très variées favorables à l'acclimatation d'espèces aussi bien acidophiles que basiphiles.

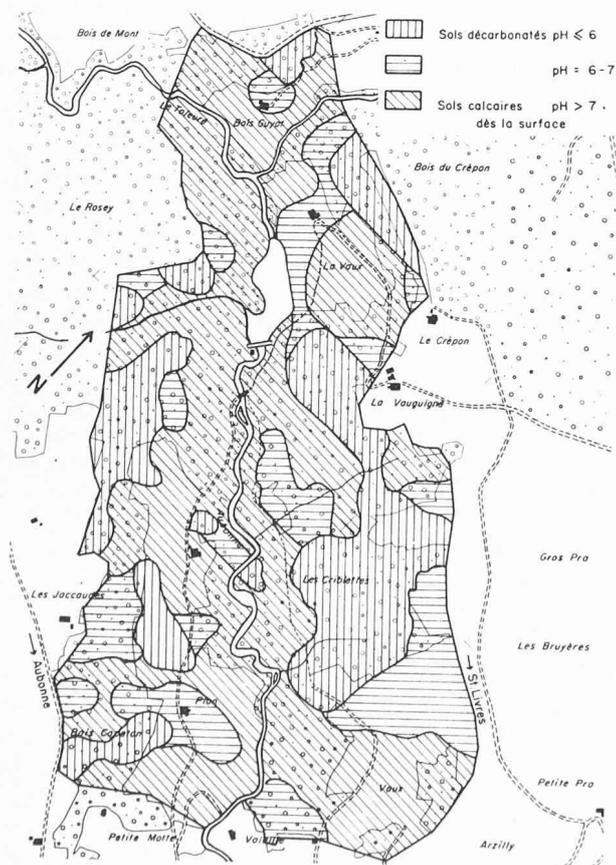
## Le climat

Le vallon de l'Arboretum participe au climat général du plateau vaudois au pied du Jura. Situé non loin de la limite supérieure de la vigne, dans une région où plusieurs espèces atlantico-méditerranéennes (*Primula vulgaris* p. ex.) sont abondantes, l'Arboretum jouit d'un climat relativement tempéré et humide.

Les observations pluviométriques entreprises à partir de 1970 ne permettent pas encore de donner des indications précises sur les moyennes des précipitations. La répartition dans l'année montre un maximum pendant les mois d'été, cependant moins marqué que dans la région lausannoise. Comparativement, le pied du Jura dans la région de Bière-Gimel a des hivers et des printemps plus humides, dus à la proximité du Jura. La localité de Gimel, située à moins de 5 km de l'Arboretum, a une pluviosité de 1120 mm par an alors qu'à Ouchy on note seulement 980 mm.

L'enregistrement des températures dès le printemps 1970 permet déjà de se faire une idée du climat thermique local qui règne dans le vallon. Les comparaisons que nous avons pu faire à ce propos avec le climat thermique du Jardin botanique de Lausanne sont significatives. Comme les températures extrêmes, les minima absolus en particulier, représentent un des facteurs limitants les plus importants en phytogéographie, nous avons relevé aux mêmes dates les minima et maxima absolus de chaque mois de 1970 à 1974. Les observations ont été faites dans les mêmes conditions sous abri météorologique.

Si la différence entre les maxima absolus de l'Arboretum et de Lausanne est relativement petite, montrant que le vallon de l'Aubonne peut s'échauffer aussi bien que le bord du lac, la différence des minima est très grande, la moyenne des minima absolus de Lausanne étant de 6°3 plus élevée que celle des minima de l'Arboretum (comparaison de 35 mois d'enregistrement). Pendant 35 mois d'observation, la température est descendue au-dessous de 0° pendant 21 mois à l'Arboretum et pendant 13 mois au Jardin botanique de Lausanne. La proximité du Jura, la présence de courants froids nocturnes descendant des



Plan de situation de l'Arboretum et carte des pH.